

Aux élèves et parents d'élèves de l'Institution Sainte Marie

Mesdames, Messieurs

Chers élèves ;

Veillez tout d'abord me pardonner de troubler un peu votre été et je l'espère un repos bien mérité en vous donnant quelques nouvelles de notre établissement, dont l'évolution continue envers et malgré tous les chambardements que nous avons pu vivre dans l'année écoulée.

Le temps passe vite et déjà des changements s'opèrent dans ce qui sera dès la rentrée notre quotidien. Ces changements concernent vos interlocuteurs et les moyens de les contacter dorénavant.

Dès septembre, en effet,

- **Mme Sylvie Coursière**, au SECRETARIAT de DIRECTION et dont je veux saluer le professionnalisme, le sérieux et la discrète efficacité, rentre dans une période de retraite progressive qui lui permettra de ne plus travailler qu'une partie de la semaine pendant les deux années qui la séparent de sa retraite complète. Je suis néanmoins heureux de vous annoncer que Mme Coursière va pouvoir accompagner et former la personne qui va lui succéder dès la rentrée pour la partie de la semaine où elle ne sera pas présente. Il s'agit de **Mme Angélique Bourlet**, que vous connaissez déjà en tant que personnel d'accueil.
- Ce même processus de retraite progressive vient également d'être demandé par **Monsieur Jean-Claude Mercier**, directeur adjoint du collège, dont je veux également saluer l'engagement de longue date pour l'établissement : la bonne santé et la bonne marche du collège lui doit beaucoup. Afin de permettre à la dynamique instaurée de continuer, le conseil de direction, le conseil d'administration de l'association familiale et moi-même avons voulu que l'organisation de l'accompagnement pédagogique et éducatif de l'établissement soit revue à cette occasion. Notre attention s'est particulièrement portée sur la nécessité du travail d'équipe, en équipe, de toutes les équipes. Pour cela nous avons créé un poste de **Responsable de Vie Scolaire (ou CPE)** qui va rayonner autant sur le collège que sur le lycée, qui lui aussi se développe
- **Mme Marie-Hélène Raymond**, qui a depuis longtemps montré ses qualités d'écoute mais aussi d'organisation, et qui a pu remplacer avec brio M. Mercier durant le premier trimestre a été recrutée pour ce poste. Elle sera donc en charge **d'organiser les meilleures conditions de vie individuelles et collectives aux élèves afin qu'ils s'épanouissent au niveau scolaire et personnel**. En liaison étroite avec les professeurs et les responsables de différents niveaux, elle organisera la vie quotidienne, hors temps de classe et aura la charge de piloter l'équipe éducative.
- Je suis également très heureux de pouvoir annoncer que **Mme Sylvianne Nodin**, qui est depuis trois ans chargée de mission auprès du niveau 6° et plus particulièrement sur le projet des classes « COOP », a accepté de devenir **responsable du niveau 6°**. Mme Nodin va pouvoir poursuivre et accentuer l'excellent travail effectué dans la coordination des enseignants de 6° et le si nécessaire lien avec le premier degré. Le bon recrutement dans le niveau 6° est le fruit de son travail en lien avec ses collègues professeurs principaux.
- Notre constat, cependant, est que cette qualité d'accueil doit pouvoir perdurer dans les niveaux suivants, notamment en 5° et en 4°. C'est pourquoi nous avons demandé à un très bon connaisseur de ces niveaux, **M. Grégory Guidez**, de devenir **responsable de niveau 5°/4°**. Ses qualités relationnelles, sa fibre pédagogique, son profil de « coach » assortis d'une grande rigueur conviendront parfaitement, nous

l'espérons, à ce niveau si particulier dans lequel nous voyons trop souvent des élèves perdre le sens de leur scolarité, aidés en cela par l'âge réputé difficile de l'adolescence comme par la difficulté croissante des apprentissages scolaires.

Monsieur Mercier, lui, tout comme la personne qui lui succèdera (avec tuilage, là aussi) gardera **la responsabilité du niveau 3^o, des examens du collège, de l'orientation des élèves et du développement global du collège en coordination avec les autres responsables.**

Ces personnes ont toutes comme point commun dans leur fiche de poste une injonction absolue au travail en coopération et en collaboration.

Pourtant, et malgré cela, de tels changements ne peuvent qu'amener à perturber tant soit peu nos habitudes à tous. Je compte encore une fois sur votre indulgence, comme sur votre vigilance à **bien vous adresser aux bons interlocuteurs**, au moins en première instance, selon la nature de votre demande. J'attire donc votre attention la plus concentrée sur le « QUI fait QUOI »

- Pour tout ce qui est **pédagogique** : difficultés diverses, accompagnement, problèmes de travail, vous continuerez à vous adresser aux professeurs concernés et pour des problèmes ou question plus générales, aux **professeurs principaux, aux responsables de niveau et la direction adjointe.**
- Pour tout ce qui est de la **discipline, des difficultés d'ordre personnel, familiaux, des problématiques liées aux règles**, vous devrez vous adresser à **la responsable de la vie scolaire et à son équipe.**
- Toutes les personnes susnommées travailleront en concertation, aussi, vous pouvez vous adresser à la personne qui vous paraît à même de mieux traiter votre problème, d'autant qu'il n'est pas rare que les problématiques se chevauchent. Toutefois, afin d'éviter les surcharges, **merci de respecter ce découpage autant que possible.**
- Je tiens également à préciser que je reste moi-même **disponible et à votre écoute si vos besoins le nécessitent** : *mon adresse « ecole directe » vous sera disponible comme toutes les autres à la rentrée en lieu et place de l'adresse « scolinfo ».*

SCOLINFO, vous le comprenez donc, vit ses dernières semaines dans notre établissement et déjà, un autre Environnement Numérique de Travail le remplace en interne : **ECOLE DIRECTE**. Plus moderne et ergonomique, étudié pour mieux répondre à vos demandes et à notre travail quotidien, il va néanmoins nécessiter un temps d'adaptation de notre part à tous. Une mini formation/ information vous sera destinée dans les plus brefs délais suivant la rentrée. Une fois cette nouveauté intégrée et assimilée, viendra le tour du **standard**, à l'automne, qui sera lui aussi modernisé pour améliorer l'adressage et les temps d'attente.

Jouxtant l'accueil, vous trouverez désormais un nouveau **bureau central de vie scolaire**, coordonné par **Mme Raymond**. De cet endroit stratégique, l'équipe éducative pourra mieux encore réguler les flux d'élèves et recevoir facilement parents, professeurs et partenaires extérieurs si besoin. Toutes les coordonnées électroniques et téléphoniques vous seront précisées dès la rentrée.

Enfin, vous êtes toutes et tous à l'écoute de l'évolution de la situation sanitaire.

Notre établissement est toujours sur le pied de guerre à ce sujet, mais la situation étant susceptible d'évoluer pendant encore un mois, nous nous réservons les communications le plus précises **dans la semaine qui précèdera la rentrée**. Sachez toutefois qu'à ce jour, l'obligation scolaire est rétablie, sans dérogation possible. Le masque restera la règle en

milieu clos (pensez à vous rééquiper !). En cas de recrudescence de l'épidémie, les cours auront lieu, mais probablement en demi groupe avec alternance. Un nouveau confinement n'interviendrait qu'en cas de nouveau foyer d'infection local avéré... Nous avons procédé à des achats massifs de matériel informatique afin de parer au plus urgent (cours en Visio, prêts de matériel), tout en préparant le moyen terme avec vous : vous allez d'ailleurs recevoir un SONDAGE en provenance de l'A.P.E.L., auquel je vous invite à répondre. De la quantité et qualité de vos retours découlera la pertinence de notre équipement.

Merci de votre précieuse attention pour ce bien trop long mais inévitable courrier !

Passez de bonnes vacances et surtout, restez bien vigilants dans vos « gestes barrières » pour nous permettre à tous une rentrée optimale.

Très cordialement,

Frédéric Bec
Chef d'établissement